

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le lundi 7 novembre 2022 à 19 heures au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée à Montréal, sous la présidence de madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Stephanie Valenzuela, conseillère du district de Darlington;  
 Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;  
 Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;  
 Sonny Moroz, conseiller du district de Snowdon;  
 Despina Sourias, conseillère du district de Loyola.

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;  
 Pierre Boutin, directeur des travaux publics;  
 Sonia Gaudreault, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;  
 Guylaine Gaudreault, directrice des services administratifs et du greffe;  
 Julie Faraldo-Boulet, secrétaire d'arrondissement substitut

---

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, madame la mairesse de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

---

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

---

## RÉSOLUTION CA22 170278

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce du 7 novembre 2022 à 19 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

## RÉSOLUTION CA22 170279

### APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen



D'approuver les procès-verbaux de la séance extraordinaire tenue le 6 octobre 2022, à 17 h 30 et de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2022 à 19 heures du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## PÉRIODE DE COMMENTAIRES DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

Gracia Kasoki Katahwa	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jour du Souvenir - 11 novembre</li> <li>• 84<sup>e</sup> anniversaire - Kristallnacht</li> <li>• Participation Valérie Plante - assemblée citoyenne - logements et transition écologique</li> <li>• Remerciements - Kells Academy Middle School et Conseil jeunesse CDN-NDG</li> <li>• Vision vélo 2023-2027</li> <li>• Politique de protection des boisées à venir</li> <li>• Première année de mandat</li> <li>• Règlement d'urbanisme</li> <li>• Plan stratégique CDN-NDG 2023-2030</li> <li>• Prudence économique face au scénario inflationniste</li> <li>• 20.06 - Subvention - victimes d'éviction</li> <li>• 20.07 - Subvention - protection aux familles vulnérables</li> <li>• Transition écologique</li> <li>• Participation citoyenne</li> </ul>
Magda Popeanu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Holodomor 2022</li> <li>• Solidarité - communauté ukrainienne</li> <li>• Journée internationale de la tolérance - 16 novembre</li> <li>• Félicitations - Société d'histoire Souvenirs et mémoires de la Côte-des-Neiges</li> <li>• 325<sup>e</sup> anniversaire de Côte-des-Neiges à venir</li> <li>• Portraits de commerçants et de professionnels de Côte-des-Neiges</li> <li>• Installations permanentes - parc Jean Brillant</li> <li>• 40.09 - Motion - approbation du budget de fonctionnement SDC-CDN</li> <li>• 40.10 - Motion - encadrement des maisons collectives</li> <li>• 20.07 - Subvention - protection aux familles vulnérables</li> </ul>
Sonny Moroz	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encouragement - participation citoyenne</li> <li>• Consultation publique sur les élections</li> <li>• Première année de mandat</li> <li>• 40.03 - Règlement de régie interne et période de questions du public</li> <li>• 40.01 - Ordonnance - installation d'un arrêt - avenue Westbury et rue Fulton</li> <li>• PDL-CDN-NDG - consultations publiques</li> <li>• Jour du Souvenir - 11 novembre</li> <li>• Scénario inflationniste 2023</li> </ul>
Stephanie Valenzuela	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jour du Souvenir - 11 novembre</li> <li>• Première année de mandat</li> <li>• Remerciements</li> <li>• Opposition à l'approbation du budget 2023</li> <li>• Assemblée citoyenne du 1<sup>er</sup> novembre - non-participation</li> <li>• Logements abordables</li> </ul>
Peter McQueen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Halloween 2022 - évènement - tunnel Melrose</li> <li>• Festival Dia de los Muertos Mtl 2022 - PAAL</li> <li>• La Catrina - Maison de la culture CDN-NDG</li> <li>• Nouvelles illuminations aux parcs</li> <li>• Nouvelle signalisation - parc Warren-Allmand (Somerled)</li> <li>• Journée de commémoration 2022</li> <li>• 20.08 - Contribution financière - Carrefour jeunesse emploi CDN et NDG</li> <li>• 30.01 - nouvelles pistes cyclables - étude à venir</li> </ul>



Despina Sourias	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Première année de mandat</li> <li>• Jour du Souvenir - 11 novembre</li> <li>• Journée internationale des droits de l'enfant - 20 novembre</li> <li>• Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes - 25 novembre</li> <li>• 40.03 - Règlement de régie interne - période de questions du public</li> <li>• 20.08 - Contribution financière - Carrefour jeunesse emploi CDN et NDG</li> <li>• Assemblée citoyenne 1er novembre - non-participation</li> </ul>
-----------------	---

## PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Nom	Sujet de la question
François Puchin	Réglementation sur les AirBnB et <b>dépôt</b> d'un document
Igos Pinkhasov	Stationnement réservé pour les personnes âgées
Barbara Vininsky	Voie réservée sur le chemin Queen-Mary
George Christianis	Assemblée citoyenne dans CDN-NDG avec la mairesse Plante
Marc Perez	Voie réservée sur le chemin Queen-Mary et terrain de soccer synthétique
Matthew Kerr	Population vulnérable et logement
Michael Shafter	Réduction des dépenses et quote-part de l'arrondissement
	personne ayant quitté la séance

## RÉSOLUTION CA22 170280

### PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Sonny Moroz

De prolonger de 15 minutes la période de questions orales du public pour permettre à toutes les personnes qui se sont inscrites d'avoir la possibilité de s'adresser au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nom	Sujet de la question
Robert Michael Edgar	Accusations et excuses
Alexander Montagano	Budget 2023 et taxes locales
Joel Coppieters	Points 20.06, 20.07 et 20.08 de l'ordre du jour
Stephanie Ein	Poubelles sur un sentier pédestre - chemin de la Côte-des-Neiges



**RÉSOLUTION CA22 170281****SECONDE PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Despina Sourias

De prolonger de 12 minutes la période de questions orales du public pour permettre à toutes les personnes qui se sont inscrites d'avoir la possibilité de s'adresser au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Nom	Sujet de la question
• Karen Staddon	Taxes et évaluation, théâtre Empress et YMCA
• Donka Gonullu	Terrain synthétique au parc MacKenzie-King et arbre problématique
• Valerie Joan Keszey	Piste cyclable sur la rue de Terrebonne
• Robert Bocholc	Nouvelle loi sur les logements et taxes
	personne ayant quitté la séance

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS ÉCRITES DU PUBLIC**

Prénom	Nom	Sujet de la question
Gunhild	Berendsen	Événements bruyants dans les parcs
Mihai	Iurascu	Propreté dans le secteur rue Goyer
Motta-Ochoa	Rossio	Point 40.06 de l'ordre du jour et terrain de soccer synthétique
Sy Quy	Nguyen	Prolongement du boulevard Cavendish
Diane	Chambers	Camionnage sur les rues résidentielles
Norman	Sabin	Pertinence des saillies
Claude	Kaliski	Arbres
Christopher	Ong Tone	Sécurité des enfants sur les rues résidentielles
Gabriel	Domocos	Intersection surélevée - Van Horne et Victoria
Nathalie	Princet	Taxes foncières - réévaluation
Lili	Yesovitch	Discrimination envers les femmes
Christian	Don	Table extérieure de tennis de table dans un parc de Côte des Neiges



Wendy	Thomas	Améliorations dans les parcs
Line	Bonneau	Séances du conseil d'arrondissement sur YouTube
Emmanuel	Brezeky	Interdiction des répulsifs à ultrasons
Laura	Renteria Diaz	Terrain de soccer au Parc Mackenzie-King
Dilshad	Rizvi	Terrain de soccer au Parc Mackenzie-King
Anna	Ciari	Terrain de soccer au Parc Mackenzie-King
Niels	Foucault	Terrain de soccer au Parc Mackenzie-King
Alain	Spitzer	Terrain de soccer au Parc Mackenzie-King
Geneviève	Gareau	Terrain de soccer au Parc Mackenzie-King
Vivian	Lee	Évaluation foncière
Beatrice	Vilotte	Taxes foncières - réévaluation
	4 <sup>e</sup> question et suivantes sur un même sujet n'ayant pu être entendues faute de temps	

---

## PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Sonny Moroz	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlement des collectes de matières organiques - précision sur les amendes</li> <li>• Précision sur la question écrite 22 - accès gratuit aux webdiffusions du CA</li> </ul>
-------------	---

---

## 10 - Correspondance

Documents concernant un projet d'ouverture d'une "Ruche d'Art" dans l'arrondissement, déposés par Eva Halus.

---

## RÉSOLUTION CA22 170282

### AUGMENTATION DES CONTINGENCES - CONTRAT - LES EXCAVATIONS SUPER INC.

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Magda Popeanu

D'autoriser une dépense additionnelle de 140 240,14 \$, taxes incluses pour couvrir les coûts reliés à des travaux imprévus rencontrés au chantier et ainsi augmenter le budget de contingence de 140 240,14 \$ à 280 480,28 \$, dans le cadre du contrat accordé à "Les Excavations Super inc.", pour des travaux de construction du parc Elie-Wiesel majorant ainsi le montant total de la dépense liée au contrat de Les Excavations Super



inc. de 2 945 042,84 \$, contingences et taxes incluses, à 3 085 282,98 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au présent dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1224921001

---

### **RÉSOLUTION CA22 170283**

#### **CONTRAT - CREUSAGE RL (9083-0126 QUÉBEC INC.) - SERVICE D'EAU ET VANNES DE RUES**

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Magda Popeanu

D'accorder à Creusage RL (9083-0126 Québec inc.), le seul soumissionnaire conforme, le contrat pour les services d'excavation pneumatique pour la réparation mineure, le remplacement de boîtiers de service d'eau et le nettoyage des boîtiers de vannes de rues dans les arrondissements de Côte-de-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et d'Outremont, pour une période de trois (3) ans, pour une somme maximale de 415 059,75 \$, incluant les taxes, conformément aux documents d'appel d'offres public 22-19426 Lot #8;

D'autoriser une dépense à cette fin de 415 059,75 \$, incluant les taxes (1 soumissionnaire);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1229341003

---

### **RÉSOLUTION CA22 170284**

#### **CONTRAT - ENTRETIEN PLACEMENT POTENTIEL INC. - ENTRETIEN MÉNAGER - 2140, AVENUE MADISON**

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen



D'accorder à Placement Potentiel inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les services d'entretien ménager des bureaux administratifs situés au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étage du 2140, avenue Madison, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 142 621.31 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 22-19617 et autoriser une dépense à cette fin de 149 752,38 \$ comprenant les taxes et tous les frais accessoires le cas échéant;

D'autoriser une dépense à cette fin de 142 621,31 \$, taxes incluses;

D'autoriser une dépense additionnelle de 7 131,07 \$ (incluant les taxes) à titre de budget de contingences;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

20.03 1229454005

---

### **RÉSOLUTION CA22 170285**

#### **CONTRAT DE SERVICES - SOCIÉTÉ ENVIRONNEMENTALE DE CÔTE-DES-NEIGES - ÉCO-QUARTIER**

Il est proposé par Stephanie Valenzuela

appuyé par Magda Popeanu

D'accorder à la Société environnementale de Côte-des-Neiges (SOCENV) un contrat de services, pour la réalisation du Programme Éco-quartier, pour une période de 12 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 et approuver la convention à cette fin;

D'autoriser une dépense à cette fin, de 377 381,93 \$ incluant les taxes;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

20.04 1225284011

---

### **RÉSOLUTION CA22 170286**

#### **CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES NON RÉCURRENTES - 7 ORGANISMES**

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Magda Popeanu

D'autoriser le versement de contributions financières non récurrentes à divers organismes totalisant la somme de 6 050 \$;



Organisme	Justification	Montant et Donateur
<p>Association jamaïquaine de Montréal inc.</p> <p>4065 rue Jean-Talon O Montréal (Québec) H4P1W6 Canada</p> <p>Mark Henry, président</p> <p>NEQ: 1141772351</p>	<p>Les fonds serviront à mettre sur place une boutique d'hiver gratuite pour offrir aux résidents de l'arrondissement qui en ont besoin des vêtements d'hiver.</p>	<p>TOTAL: 750 \$</p> <p>Gracia Kasoki Katahwa: 250 \$ Stephanie Valenzuela: 250 \$ Sonny Moroz: 250 \$</p>
<p>ÉquiToît</p> <p>213-4400 av. West Hill Montréal (Québec) H4B2Z5 Canada</p> <p>Lorraine Lebel, vice-président</p> <p>NEQ: 1172942162</p>	<p>Cette somme servira à financer leur activités ainsi que leur inauguration dans les prochaines semaines.</p>	<p>TOTAL: 1 000 \$</p> <p>Gracia Kasoki Katahwa: 400 \$ Despina Sourias: 300 \$ Magda Popeanu: 300 \$</p>
<p>Centre International de l'Espoir</p> <p>10-3841 av. Barclay Montréal (Québec) H3S1K6 Canada</p> <p>Claude Chupenga, directeur et fondateur</p> <p>NEQ: 1177476950</p>	<p>Ces fonds serviront à financer les activités organisées et offertes aux résidents.</p>	<p>TOTAL: 300 \$</p> <p>Magda Popeanu: 300 \$</p>
<p>Les Optimistes du 5250 Gatineau</p> <p>102-5250 av. Gatineau Montréal (Québec) H3T1Z9 Canada</p> <p>Ahmed Drissi, président</p> <p>NEQ: 1142561670</p>	<p>Ces fonds serviront à financer les activités organisées et offertes aux résidents.</p>	<p>TOTAL: 1 000 \$</p> <p>Magda Popeanu: 1 000 \$</p>
<p>L'envol des Femmes</p> <p>6897 av. Somerled Montréal (Québec) H4V1V2 Canada</p> <p>Nadine Collins, directrice générale</p> <p>NEQ: 1148762306</p>	<p>Les fonds serviront à mettre sur place une boutique d'hiver gratuite pour offrir aux résidents de l'arrondissement des vêtements d'hiver.</p>	<p>TOTAL: 1 000 \$</p> <p>Despina Sourias: 1 000 \$</p>
<p>LogisAction Notre-Dame-de-Grâce</p> <p>5964 Av Notre-Dame-de-Grâce, Suite 208, H4A 1N1</p> <p>Fahimeh Delavar, directrice générale</p> <p>NEQ: 1172413248</p>	<p>Les fonds serviront à financer des activités afin de réunir les résidents des coopératives dans le quartier NDG et de comprendre leurs besoins et difficultés.</p>	<p>TOTAL: 2 000 \$</p> <p>Despina Sourias: 1 000 \$ Peter McQueen: 1 000 \$</p>





D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

EN AMENDEMENT :

D'ajouter les contributions financières suivantes :

Centre International de l'Espoir NEQ: 1177476950	Ces fonds serviront à financer les activités organisées et offertes aux résidents.	TOTAL: 300 \$ Despina Sourias : 300 \$
Association des locataires des habitations Isabella NEQ : 1146379889	Ces fonds serviront à financer les activités organisées et offertes aux résidents.	TOTAL: 1 000 \$ Magda Popeanu: 1 000 \$

---

Un débat s'engage.

---

L'AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

LA PROPOSITION PRINCIPALE TELLE QU'AMENDÉE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1227616010

---

## RÉSOLUTION CA22 170287

### CONTRAT DE SERVICE - SOCENV - ÉVICTIONS

Il est proposé par Stephanie Valenzuela

appuyé par Sonny Moroz

D'approuver la signature d'une convention de service entre l'arrondissement et la Société environnementale de Côte-des-Neiges (SOCENV) pour réaliser un projet visant la gestion humanitaire et environnementale des biens disposés en bordure de rue lors d'une éviction, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023;

D'autoriser à cette fin une dépense de 114 975 \$ (taxes incluses) et de constituer une réserve de 19 545,75 \$ (taxes incluses) pour les évictions dépassant le nombre initialement prévu (100);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1229454004

---



**RÉSOLUTION CA22 170288**

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE CÔTE-DES-NEIGES**

Il est proposé par Stephanie Valenzuela

appuyé par Magda Popeanu

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 9 733 \$, toutes taxes comprises si applicables, pour l'année 2022, à la Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges (CDC CDN), en provenance du budget du Service de la diversité et l'inclusion sociale en faveur des enfants et des familles vulnérables;

D'approuver le projet de convention à cet effet.

\_\_\_\_\_

Un débat s'engage.

\_\_\_\_\_

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1228159010

\_\_\_\_\_

**RÉSOLUTION CA22 170289**

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - CARREFOURS JEUNESSE EMPLOI CÔTE-DES-NEIGES ET NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - BRIGADE NEIGE**

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Magda Popeanu

D'accorder une contribution financière non récurrente de 10 000,00 \$ incluant les taxes si applicables, au Carrefour jeunesse emploi Côte-des-Neiges, pour la réalisation du projet-pilote « Brigade neige », pour la période du 8 novembre 2022 au 29 avril 2023, et autoriser la signature d'une convention à cette fin;

D'accorder une contribution financière non récurrente de 15 000,00 \$ incluant les taxes si applicables, au Carrefour jeunesse emploi Notre-Dame-de-Grâce, pour la réalisation du projet-pilote « Brigade neige », pour la période du 8 novembre 2022 au 29 avril 2023, et autoriser la signature d'une convention à cette fin;

D'autoriser une dépense à cette fin de 25 000,00 \$, incluant les taxes si applicables;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

\_\_\_\_\_

Un débat s'engage.

\_\_\_\_\_

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.08 1225284012



---

**RÉSOLUTION CA22 170290**

**ENTENTE DE SUBVENTION - FONDS DE TRANSPORT ACTIF**

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Despina Sourias

D'autoriser la signature de l'entente de subvention obtenue dans le cadre du Fonds pour le transport actif en lien avec l'étude de mobilité sur la rue de Terrebonne et autoriser Madame Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement, à signer tout engagement s'y afférant.

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1226880008

---

**RÉSOLUTION CA22 170291**

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL - ANNÉE 2023**

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Magda Popeanu

D'approuver, tel que soumis, le calendrier et le lieu des séances ordinaires pour l'année 2023.

**DATES**

Mardi 7 février

Mercredi 8 mars

Lundi 3 avril

Lundi 1 mai

Lundi 5 juin

Mardi 4 juillet

Mardi 5 septembre

Mardi 10 octobre

Lundi 6 novembre

Lundi 4 décembre

Toutes les séances ordinaires se tiennent à 19 heures.

Les séances ordinaires et extraordinaires se tiendront à la salle du conseil de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, située au rez-de-chaussée du 5160, boulevard Décarie, Montréal.

---



Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1224570010

---

**RÉSOLUTION CA22 170292**

**ANNULATION DES SOLDES RÉSIDUAIRES - RÈGLEMENTS D'EMPRUNT**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen

D'annuler les soldes résiduares des règlements d'emprunt numéros RCA13 17207, RCA15 17258, RCA15 17260.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.03 1227078003

---

**RÉSOLUTION CA22 170293**

**ORDONNANCE - ARRÊT OBLIGATOIRE - AVENUE WESTBURY**

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Stephanie Valenzuela

D'édicter l'ordonnance OCA22 17065 autorisant l'installation d'un arrêt obligatoire sur l'avenue Westbury en direction nord à l'intersection de l'avenue Fulton.

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1228972001

---

**RÉSOLUTION CA22 170294**

**ORDONNANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - ÉVÉNEMENTS**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Stephanie Valenzuela



D'autoriser l'occupation du domaine public en respectant les directives de la Direction régionale de la santé publique ainsi que selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 7 novembre 2022 » joint au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances OCA22 17066, OCA22 17067 et OCA22 17068 autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1223982004

---

## RÉSOLUTION CA22 170295

### AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement sur la régie interne du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (CDN–NDG-1) et dépose le projet de règlement.

Un débat s'engage.

---

40.03 1227616007

---

## RÉSOLUTION CA22 170296

### AVIS DE MOTION ET MANDAT À LA DAUSE

Attendu l'article 114 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ., c. A-19.1);

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), afin d'interdire, dans les zones 0243, 0248, 0380, 0381, 0408 et 0415, les agrandissements de bâtiment, impliquant une augmentation de leur taux d'implantation.

40.04 1216290019

---

## RÉSOLUTION CA22 170297

### AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT



Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2023 et dépose le projet de règlement.

40.05 1226954007

---

#### **RÉSOLUTION CA22 170298**

##### **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente il sera adopté, dans le cadre du programme décennal d'immobilisations 2023-2032, un règlement d'emprunt autorisant un emprunt de 6 043 000 \$ pour la réalisation de travaux de réaménagement dans divers parcs de l'arrondissement et dépose le projet de règlement.

40.06 1226460002

---

#### **RÉSOLUTION CA22 170299**

##### **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance du conseil d'arrondissement ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté le règlement sur les tarifs (exercice financier 2023) et dépose le projet de règlement.

---

Un débat s'engage.

---

40.07 1224570015

---

#### **RÉSOLUTION CA22 170300**

##### **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant respectivement le *Règlement sur les sociétés de développement commercial* (RCA04 17047) et le *Règlement sur les sociétés de développement commercial constituées en vertu de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, à l'égard du territoire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (RCA22 17360) et dépose le projet de règlement.

40.08 1224082001

---



**RÉSOLUTION CA22 170301****AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT**

ATTENDU QUE l'article 458.27 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) prévoit que le conseil municipal peut approuver le budget d'une société de développement commercial, après s'être assuré que toutes les formalités ont été suivies pour son adoption, et peut décréter, par règlement, une cotisation dont il détermine le mode de calcul et le nombre de versements;

ATTENDU QUE le conseil municipal, lors de son assemblée du 25 août 2003, a adopté le *Règlement intérieur du conseil de la Ville portant délégation aux conseils d'arrondissements de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial* (03-108);

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement, lors de son assemblée du 27 juin 2017, a autorisé la constitution de la Société de développement commercial Expérience Côte-des-Neiges;

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente il sera adopté un règlement portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Expérience Côte-des-Neiges et imposant une cotisation pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 et dépose le projet de règlement.

40.09 1229223014

**RÉSOLUTION CA22 170302****AVIS DE MOTION**

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), le *Règlement d'urbanisme d'une partie du territoire de l'arrondissement Mont-Royal* (01-281) et le *Règlement sur les usages conditionnels* (RCA06 17097) afin d'encadrer la conversion des habitations collectives de soins et de services et de régir l'implantation des maisons de chambres dans un bâtiment également occupé par un autre usage de la famille habitation.

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT RCA22 17371**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen

D'adopter, tel que soumis, le projet de règlement RCA22 17371 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), le *Règlement d'urbanisme d'une partie du territoire de l'arrondissement Mont-Royal* (01-281) et le *Règlement sur les usages conditionnels* (RCA06 17097) afin d'encadrer la conversion des habitations collectives de soins et de services et de régir l'implantation des maisons de chambres dans un bâtiment également occupé par un autre usage de la famille habitation;



De mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir une séance publique de consultation.

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.10 1226290060

---

## RÉSOLUTION CA22 170303

### ADOPTION DU RÈGLEMENT RCA22 17370

ATTENDU QUE le règlement modifiant le *Règlement relatif à la circulation et au stationnement* (RRVM, c. C-4.1) a été précédé d'un avis de motion et a été déposé à la séance ordinaire du conseil tenue le 6 octobre 2022, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19);

ATTENDU QUE dès le début de la séance de ce jour, des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public;

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Despina Sourias

D'adopter, tel que soumis, le règlement RCA22 17370 modifiant le *Règlement relatif à la circulation et au stationnement* (RRVM, c. C-4.1).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.11 1228499002

---

## RÉSOLUTION CA22 170304

### DÉROGATION À L'INTERDICTION DE CONVERTIR EN COPROPRIÉTÉ DIVISE - 4163-4165, BOULEVARD DÉCARIE

ATTENDU qu'un avis relativement à la demande de dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise a été publié sur le site internet de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce le 4 octobre 2022, conformément à l'article 16 du *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise* (R.R.V.M., c. C-11);

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Despina Sourias

D'accorder une dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise pour l'immeuble situé au 4163-4165, boulevard Décarie, conformément au *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise* (R.R.V.M., c. C-11).

---





Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.12 1226290023

---

### RÉSOLUTION CA22 170305

#### DÉPÔT - RAPPORTS DÉCISIONNELS - SEPTEMBRE 2022

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa dépose les rapports faisant état de décisions prises par tout le personnel, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employé(e)s* (RCA04 17044), pour le mois de septembre 2022 ainsi que toutes les dépenses du mois de septembre 2022.

---

Un débat s'engage.

---

60.01 1227479009

---

### RÉSOLUTION CA22 17 0306

#### DÉPÔT - CERTIFICAT DES RÉSULTATS - REGISTRE DU RÈGLEMENT RCA22 17366

Madame Geneviève Reeves, secrétaire de l'arrondissement, dépose le certificat des résultats à la suite de la tenue d'un registre concernant le règlement *RCA22 17366 autorisant un emprunt de 8 270 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux de rénovation et d'agrandissement du centre sportif Trenholme.*

60.02 1224570017

---

L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse déclare la séance close.

La séance est levée à 22 h 45.

---

Gracia Kasoki Katahwa  
La mairesse d'arrondissement

---

Geneviève Reeves, avocate  
La secrétaire d'arrondissement



Les résolutions CA22 170278 à CA22 1702306 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

